



CC du Val d'Essonne (CCVE) (Siren : 249100546)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Ballancourt-sur-Essonne
Arrondissement	Évry
Département	Essonne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	11/12/2002
Date d'effet	31/12/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Patrick IMBERT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Parvis des Communautés
Numéro et libellé dans la voie	BP 29
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	91610 BALLANCOURT SUR ESSONNE
Téléphone	01 64 93 21 20
Fax	01 64 93 22 03
Courriel	interco@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	60 942
-----------------------------	--------

Densité moyenne	314,05
-----------------	--------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 21

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
91	Auvernaux (219100377)	325
91	Ballancourt-sur-Essonne (219100450)	7 696
91	Baulne (219100476)	1 329
91	Cerny (219101292)	3 499
91	Champcueil (219101359)	2 924
91	Chevannes (219101599)	1 649
91	D'Huisson-Longueville (219101987)	1 533
91	Écharcon (219102043)	803
91	Fontenay-le-Vicomte (219102449)	1 564
91	Guigneville-sur-Essonne (219102936)	947
91	Itteville (219103157)	6 646
91	La Ferté-Alais (219102324)	3 857
91	Leudeville (219103322)	1 488
91	Menecy (219103868)	14 651
91	Nainville-les-Roches (219104411)	481
91	Ormoy (219104684)	2 066
91	Orveau (219104734)	200
91	Saint-Vrain (219105798)	3 111
91	Vayres-sur-Essonne (219106390)	996
91	Vert-le-Grand (219106481)	2 350
91	Vert-le-Petit (219106499)	2 827

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Compétence optionnelle</i>
- Assainissement collectif <i>Compétence optionnelle</i>
- Assainissement non collectif <i>Compétence optionnelle</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

- Autres actions environnementales

Compétence supplémentaire : développement durable (études, schémas et actions visant au développement durable du territoire (bilan gaz à effet de serre, PACET et Agenda 21).

Sanitaires et social

- Action sociale

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Activités culturelles ou socioculturelles

- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Fait partie de l'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire - organisation et gestion des lignes de transport en commun - le transport à la demande (études, organisation et gestion) - mise en oeuvre de l'exploitation et de la maintenance des feux tricolores à priorité dynamique aux bus - création et mise aux normes PMR des points d'arrêt voyageurs des lignes régulières - création des bandes de roulement et signalisation horizontale et verticale des liaisons douces intercommunales, reliant au moins deux communes du territoire.

- Transport scolaire

Fait partie de l'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire - transport scolaire des élèves habitant le territoire et fréquentant des établissements scolaires publics : maternelles, élémentaires, collèges et lycées, ainsi que le transport adapté des élèves fréquentant des classes spécialisées - transport périscolaire vers des manifestations communautaires et pour les journées de prévention

- Organisation des transports non urbains

Fait partie de l'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire - organisation et gestion des lignes de transport en commun - le transport à la demande (études, organisation et gestion) - mise en oeuvre de l'exploitation et de la maintenance des feux tricolores à priorité dynamique aux bus - création et mise aux normes PMR des points d'arrêt voyageurs des lignes régulières - création des bandes de roulement et signalisation horizontale et verticale des liaisons douces intercommunales, reliant au moins deux communes du territoire.

- Plans de déplacement urbains

- Etudes et programmation

études et actions concernant le transport à la demande

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- Signalisation

Signalisation horizontale uniquement dans le cadre de l'intérêt communautaire de la voirie.

- Parcs de stationnement

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Infrastructures

- Pistes cyclables

Dans le cadre de l'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

<i>Aménagement et développement du réseau numérique</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public
<i>Définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°200-321 du 12/04/2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.</i>
- Autres
<i>Action en faveur de la sécurité sur la CC : installation, gestion et maintenance de matériel de vidéo-protection à l'entrée des communes membres et des zones d'activité économique communautaires // Chemins de randonnées : mise en place d'un plan de valorisation des chemins de randonnée.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
91	Syndicat pour l'innovation, le recyclage et l'énergie par les déchets et ordures ménagères (SIREDOM), Agence Sud Francilienne pour l'énergie, les déchets et l'environnement (200077832)	SM fermé	992 506
91	SM aménagement et entretien de la rivière de la Juine et de ses affluents (259101194)	SM fermé	374 630
91	SM aménagement et gestion du parc naturel régional du Gâtinais français (PNR) (259102564)	SM ouvert	368 359
91	SMO Essonne Numérique (200066090)	SM ouvert	216 771
91	Syndicat transport Sud Essonne (200071264)	SM fermé	87 240
91	SM secteur de Brétigny, Leudeville, Le Plessis Pâté, Vert le Grand (259101814)	SM fermé	34 841
91	SI d'aménagement, de rivières et du cycle de l'eau (200072908)	SM fermé	273 486
75	Forum métropolitain du Grand Paris (200020675)	SM ouvert	5 540 010

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)